PRIX PLAFOND ET MONTANTS DE PRESTATIONS DE SERVICE 2022

Mise à jour en mars 2022

Les montants des prestations de service sont affichés à titre indicatif. Les calculs des subventions sont réalisés par le système d'information de la Cnaf sur la base des prix plafond et des taux de PS

PRESTATION DE SERVICE UNIQUE (EAJE)

ACCUEIL DES ENFANTS DE 0 A 5 ANS

	Prix plafonds	Taux de la PS	Prestation de service
• Eaje avec un taux de facturation inférieur ou égal à 107%, fournissant les couches et les repas	8,93 €/h	66%	5,89 €/h
• Eaje avec un taux de facturation inférieur ou égal à 107%, ne fournissant pas les couches ou les repas	8,26 €/h	66%	5,45 €/h
• Eaje avec un taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 117%, fournissant les couches et les repas	8,26 €/h	66%	5,45 €/h
• Eaje avec un taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 117%, ne fournissant pas les couches ou les repas	7,64 €/h	66%	5,04 €/h
• Eaje avec un taux de facturation supérieur à 117% fournissant les couches et les repas	7,64 €/h	66%	5,04 €/h
• Eaje avec un taux de facturation supérieur à 117% ne fournissant pas les couches ou les repas	7,34 €/h	66%	4,84 €/h

SEUILS D'EXCLUSION DU BÉNÉFICE DE LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE

(Circulaire CNAF n° 61 du 20 décembre 1995)

	Prix moyen horaire 2019	Seuil d'exclusion
• Accueil du jeune enfant	10,51 €/h réalisée	15,77 €/h réalisée

PLANCHER ET PLAFOND DE RESSOURCES POUR LE CALCUL DES PARTICIPATIONS FAMILIALES

• Plancher de ressources	712,33 €/mois
• Plafond de ressources	6 000,00 €/mois

BONUS INCLUSION HANDICAP (EAJE)

% enfants porteurs de handicap, reconnu ou en cours de détection	Prix de revient plafond par place	Taux de financement des places concernées
>= 7,5%	20 000 €	45%
>= 5% et < 7,5%	= 8 000 € + (% enfants Aeeh x 160 000 €)	30%
< 5%	16 000 €	15%
Montant plafond de bonus par place		
1 300 €		

BONUS MIXITE SOCIALE (EAJE)

	Seuil de Participations familiales moyennes / Heure facturée
Tranche 1 : 2 100€ / place	<= 0,81 €/h facturée
Tranche 2 : 800€ / place	<= 1,07 €/h facturée
Tranche 3 : 300€ / place	<= 1,35 €/h facturée

BONUS TERRITOIRE CTG

FINANCEMENT FORFAITAIRE PAR AN

EAJE		Groupe	Bonus offre nouvelle	Plancher offre existante
Quartier Politique de la Ville ou Zone de Revitalisation Rurale		bonus territoire, groupe 9	3 600 €/place	1 700 €/place
Potentiel financier/hab <=700€,	Médiane niveau de vie <=19 300 €	bonus territoire, groupe 8	3 300 €/place	1 400 €/place
Potentiel financier/hab<=700€,	Médiane niveau de vie >19 300 €	bonus territoire, groupe 7	3 000 €/place	1 150 €/place
Potentiel financier/hab<=900€,	Médiane niveau de vie <=19 600 €	bonus territoire, groupe 6	2 900 €/place	1 100 €/place
Potentiel financier/hab <=900€,	Médiane niveau de vie >19 600 €	bonus territoire, groupe 5	2 800 €/place	950 €/place
Potentiel financier/hab<=1200€,	Médiane niveau de vie <=20 300 €	bonus territoire, groupe 4	2 750 €/place	900 €/place
Potentiel financier/hab <=1 200€,	Médiane niveau de vie >20 300 €	bonus territoire, groupe 3	2 700 €/place	800 €/place
Potentiel financier/hab >1200€,	Médiane niveau de vie <=21 300 €	bonus territoire, groupe 2	2 650 €/place	750 €/place
Potentiel financier/hab>1200€,	Médiane niveau de vie >21 300 €	bonus territoire, groupe 1	2 600 €/place	400 €/place
Contrat territorial réservataire employeur			2 800 €/place	1 400 €/place

AIDES A L'INVESTISSEMENT

Plan d'investissement pour les structures petite enfance

	Eaje PSU	MC Paje/Mam
Socle de base	8 000 €/place	7 400 €/place
Majoration "gros œuvre"	2 000 €/place	1 000 €/place
Majoration "développement durable"	2 000 €/place	700 €/place
Majoration "rattrapage territorial" liée au taux de couverture en mode d'accueil	3 500 €/place	1 800 €/place
	si < à 58%	
Majoration "potentiel financier" modulée selon le potentiel financier par habitant		
Tranche 1 (0 € à 449,99 €)	7 000 €/place	6 100 €/place
Tranche 2 (450 € à 699,99 €)	7 000 €/place	3 000 €/place
QPV –ZRR –Crèches AVIP	7 000 €/place	
Tranche 3 (700 € à 899,99 €)	6 000 €/place	2 400 €/place
Tranche 4 (900 € à 1200 €)	4 000 €/place	500 €/place

Fonds de modernisation des Eaje (Fme)

Plafond du Fme	4 000€/place rénovée dans la limite de 80% des dépenses

AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE ORDINAIRES

		Prix plafonds	Taux de la PS	Prestation de service
• Accueil de loisirs, de jeunes ou de scoutisme	Accueil extrascolaire	1,93 €/h 15,44 €/jour	30% 30%	0,579 €/h 4,63 €/jour
	Accueil périscolaire	1,83 €/h 14,64 €/jour	30% 30%	0,549 €/h 4,39 €/jour
	Accueil adolescents	2,86 €/h 22,88 €/jour	30% 30%	0,858 €/h 6,86 €/jour
• Relais assistantes maternelles	Ps Socle Bonus missions renforcées (si au moins 1 mission est remplie)	62 575 €/an 3 000 €/an	43% 100%	26 907 €/an 3 000 €/an
• Lieux d'accueil enfants parents		84,07 €/h de fonct.	30%	25,22 €/h de fonct.
• Accompagnement à la scolarité	Ps Socle Bonus "enfants" Bonus "parents"	7 885 €/an 305 €/an 305 €/an	32,5% 100% 100%	2 563 €/an 305 €/an 305 €/an
• Aide à domicile	Fonction 1 (AVS) Fonction 2 (TISF)	43 810 €/an 67 790 €/an	100% 100%	43 810 €/an 67 790 €/an
• Centres sociaux :	Animation globale, coordination Animation collective famille	176 963 €/an 39 470 €/an	40% 60%	70 785 €/an 23 682 €/an
• Espace de vie sociale	Animation locale	39 470 €/an	60%	23 682 €/an
• Foyers de jeunes travailleurs	Nouvelle PS	assiette maximum 420 911 €/an	 30%	3 210 €/lit/an 126 273 €/an
• Médiation familiale		91 308 €/an	75%	68 481 €/an
• PS jeunes		41 209 €/an	50%	20 605 €/an
• Espaces rencontres		134,10 €/h	60%	80,46 €/h

Aides aux départs en vacances

• PS Vacances	PS socle	Accompagnement familles	150,00 €/famille/semaine
	Besoins spécifiques des familles et animation du séjour sur site	Transport	30,00 €/famille/séjour
		Garde d'enfant	50,00 €/famille/séjour
		Activités	50,00 €/famille/séjour
		Handicap	200,00 €/famille/séjour

PRIX PLAFOND ET MONTANTS DE PRESTATIONS DE SERVICE 2022

Accueils de loisirs : financements spécifiques

		Barème
◆ Aide spécifique rythmes éducatifs		0,55 €/h
◆ Bonification plan mercredis éducatifs pour les Alsh implantés dans un territoire avec potentiel financier par habitant	>= 900€ et hors Quartier Politique de la ville (QPV)	0,46 €/h
	< 900€ OU les Alsh implantés en QPV	0,95 €/h

	Plafond de dépense	Taux de financement
◆ Ingénierie accompagnement plan mercredi	30 000 €	50,00%

BONUS TERRITOIRE CTG

FINANCEMENT FORFAITAIRE DE L'OFFRE NOUVELLE, PAR AN

RAM (en €/ETP)	12 500 €/Etp
LAEP (en €/heure de fonctionnement)	20,00 €/h de fonct.
ALSH	Pas d'offre nouvelle financée
Ludothèque (en €/heure d'ouverture)	10,00 €/h d'ouverture

PLAFOND DE FINANCEMENT DE L'OFFRE NOUVELLE

Coordination Ctg	financement plafonné à (€/ETP) :	24 000 €/Etp
Ingénierie : 50% de co-financement de la dépense	dépense (en €) plafonnée à :	48 000 €
Diagnostic initial : 50% de co-financement de la dépense	dépense (en €) plafonnée à :	15 000 €

PLAFOND DE FINANCEMENT DE L'OFFRE EXISTANTE

Séjours : plafond 1 (en €/jour de séjour)	20,00 €/jour de séjour
Séjours : plafond 2	montant de charge à payer de la dernière année de CEJ
BAFA : plafond 1 (en €/session)	350,00 €/session
BAFA : plafond 2	montant de charge à payer de la dernière année de CEJ

PLANCHER DE FINANCEMENT DE L'OFFRE EXISTANTE

	Plancher offre existante
ALSH	0,15 €/h